

Pedro Pires Fernandes

Collaborateur Coordinateur Contentieux & Arbitrage

(+351) 21 311 3400

ppf@vda.pt

Pedro Pires Fernandes a rejoint VdA en 2011. Il est collaborateur coordinateur de la pratique Contentieux & Arbitrage où il s'est impliqué dans différents litiges (y compris *private enforcements*, contrats de distribution, responsabilité du producteur, fusions & acquisitions, responsabilité civile professionnelle et construction) relatifs à de nombreux secteurs (y compris télécommunications, vente au détail, construction, banque, pétrole & gaz, automobile et santé), aussi bien devant les tribunaux judiciaires et arbitraux nationaux, que devant les tribunaux arbitraux situés à l'étranger.



Prix & Distinctions

Lawyer of the Year, Forty under 40 Awards - Litigation - 2022.

Diplômes universitaires

Licence en Droit de l'Université de Coimbra.

Maîtrise en droit civil de l'Université de Coimbra.

Diplôme universitaire en contentieux civil et pénal de l'Université Catholique de Lisbonne.

Diplôme universitaire en arbitrage de la Nouvelle Université de Lisbonne.

Cours d'été en droit privé européen à l'Université de Salzbourg, Autriche.

Autre expérience professionnelle

Avant de rejoindre le cabinet il a travaillé comme avocat collaborateur chez João Marcelo & Associados.

Ouvrages publiés

Co-auteur de l'ouvrage « Estudos Sobre Incumprimento Do Contrato » (Coimbra Editora, 2011), avec l'article « Responsabilidade Das Concessionárias Por Acidentes De Viação Ocorridos Em Auto-Estradas - Entre A Responsabilidade Civil Contratual E A Responsabilidade Delitual ».

Associations professionnelles

Inscrit au Barreau portugais.

Langues

Anglais.